

Modalités pédagogiques

Pour répondre aux besoins de chacun, la formation propose :

- des séances communes à tous les stagiaires quel que soit leur milieu professionnel
- des séances spécifiques selon que les stagiaires travaillent dans le secteur privé ou le secteur public.
- des séances alternant apports théoriques dispensés par des universitaires et par des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public, études de cas, e-learning, visites de terrain et rencontres avec des professionnels, conduites de projets, suivis personnalisés, colloques, évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Présentation d'un dossier de conduite de projet élaboré en binôme ou en trinôme (coefficient 1)
- Rédaction d'un mémoire (30 à 40 pages, coefficient 2) et soutenance du mémoire (coefficient 1)

Inscription au DIU

- Lettre de candidature + CV à Karine Gros
- Entretien

Les + de la formation

- 2 à 3 jours de présentiel / mois
- une formation modularisée (possibilité de suivre la totalité des modules ou seulement une partie)
- une formation adaptée au rythme de chacun (en 1, 2 ou 3 ans)
- une formation assurée par des universitaires et des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public (chargés de mission handicap, professionnels de santé, professionnels de l'insertion et du maintien dans l'emploi, MDPH, FIPHP, AGEFIPH, etc.)
- la possibilité d'obtenir des équivalences de modules
- l'obtention d'une reconnaissance professionnelle par l'acquisition d'un diplôme interuniversitaire dans le domaine du handicap en vue d'évoluer professionnellement

2014-2015

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)
RÉFÉRENT(E)-HANDICAP
SECTEUR PRIVÉ, SECTEUR PUBLIC



Devenir
Référent(e)
Handicap

CONTACTS

Responsable pédagogique
Karine Gros
karine.gros@u-pec.fr

Administratif
Romain Héon
0800 741 212
romain.heon@u-pec.fr

En savoir plus

<http://espe.u-pec.fr>

**UP
EM**
UNIVERSITÉ PARIS EST
MARNE LA VALLÉE

IFS
INSTITUT
FRANÇAIS
DES SERVICES

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS EST
CHELSEA

espe
ESPE
ÉCOLE SUPPLÉMENTAIRE
DE LA FABRICATION
DES SERVICES
RESEARCH DE GRENOBLE

**UP
EM**
UNIVERSITÉ PARIS EST
MARNE LA VALLÉE

IFS
INSTITUT
FRANÇAIS
DES SERVICES

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS EST
CHELSEA

espe
ESPE
ÉCOLE SUPPLÉMENTAIRE
DE LA FABRICATION
DES SERVICES
RESEARCH DE GRENOBLE

© UPEC, Nicolas Darphin

DIU Référent(e)-handicap - Secteur privé, secteur public

Durée : DIU : 100 heures (2 à 3 jours/mois), de janvier à juin
Module : de 14h à 21h

Modalités d'inscription : formation initiale *ou* continue

Modalités de formation : présentiel

Niveau de recrutement : Bac + 3 ou équivalent

Ou Validation d'Acquis Professionnels (expérience ou mission en rapport avec le handicap ou la diversité)

Lieux de formation : UPEC, Créteil (94)

Tarifs : DIU : 2 254€ / Module : 750€

Présentation

Le DIU « Référent(e)-handicap, secteur privé, secteur public » répond à un besoin et à une demande de formation exprimés par les entreprises, universités, instituts, organisations, associations etc.
Effectivement, malgré l'impulsion de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, de la loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 et de ses décrets d'application du 30 janvier 2012, des difficultés subsistent :

- en matière d'accueil, d'accompagnement, d'emploi ou de maintien en emploi des personnes handicapées.
- en matière d'accueil, d'accompagnement, de formation des élèves /étudiants /personnels handicapés dans les établissements scolaires ou universitaires.
- en matière d'accueil d'une clientèle handicapée.

Objectifs

Conçu et dispensé par des universitaires et par des professionnels spécialistes du handicap, ce DIU a pour objectif de favoriser dans le secteur privé et le secteur public :

- la mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap (enjeux, difficultés, aides, analyses des besoins des personnes en situation de handicap, réponses aux besoins) ;
- l'insertion universitaire des étudiants en situation de handicap : accueil, accompagnement, poursuite d'études, formation, projet professionnel ;
- l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : accueil, accompagnement, maintien en emploi, formation, réorientation professionnelle, évolution de carrière ;
- l'accueil et l'accompagnement d'une clientèle en situation de handicap.

Publics concernés

Le DIU s'adresse aux :

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public ou para-public (universités, collectivités, centres de formation, associations...)
- Responsables ressources humaines
- Référent(e)s - handicap
- Chargé(e)s de mission handicap
- Chargé(e)s d'accueil ou d'accompagnement
- Correspondant(e)s RSO/ RSE/diversité
- Responsables insertion professionnelle
- Directeurs d'entreprise
- Managers
- Travailleurs sociaux
- Gestionnaires d'établissement du second degré
- Étudiants, demandeurs d'emploi intéressés par une formation sur la politique de gestion du handicap
- Personnes motivées par le sujet (personnes handicapées, aidants familiaux).

Compétences développées

- Acquérir des outils et des techniques en vue de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées (étudiants, personnels, clientèle) et répondre à leurs besoins.
- Acquérir, compléter ou développer les connaissances, les compétences et l'expertise nécessaires pour structurer, coordonner, mettre en œuvre, accompagner la politique handicap d'une organisation.
- Acquérir ou accroître des compétences pour développer et gérer le bon fonctionnement des équipes et des environnements intégrant des personnes handicapées et pour coacher les organisations en vue d'une cohésion.



Contenus

Module n°1 - Cadre conceptuel et législatif
Durée : 3 jours (19-20-21 janvier).

- Contenus** :
- Contexte législatif général et réglementaire
 - Cadre législatif et rôle du référent(e)-handicap
 - Rencontre avec les acteurs et mise en place d'une équipe plurielle en vue de l'accueil et de l'accompagnement de la personne en situation de handicap
 - Questionner le handicap et l'éthique du référent-handicap
 - Développer des capacités d'expertise
 - Suivi personnalisé : Projet personnel de formation

Module n°2 - Politiques d'insertion et d'accompagnement de la personne ; des représentations aux outils

Durée : 2 jours + éventuellement ½ journée en e-learning pour préparation du mémoire (2 et 3 février).

- Contenus** :
- Politique d'insertion
 - Partenaires santé et politique d'insertion : Expertise de professionnels de santé et maintien dans l'emploi (secteur privé) / Expertise de professionnels de santé et maintien dans l'emploi ou poursuite d'études (secteur public)
 - Exemple d'une politique d'insertion dans un milieu ordinaire (entreprise privée ou publique ordinaire)
 - Exemple d'une politique d'insertion dans une structure éducative et spécialisée

Module n°3 - Politiques globales d'insertion : vers une société inclusive

Durée : 2 jours + éventuellement ½ journée en e-learning : méthodologie du mémoire (16-17 mars).

- Contenus** :
- Politiques de gestion du handicap (entreprise privée, organisme public et université)
 - Politiques d'insertion : secteur public/secteur privé
 - Colloque organisé par Karine Gros et Hélène Hernandez : « L'accessibilité : un enjeu sociétal »
 - Suivi personnalisé

Module n°4 - Référent(e)-handicap : fonction(s) et savoir-faire

Durée : 2 jours + éventuellement ½ journée en e-learning pour préparation du mémoire (13-14 avril).

- Contenus** :
- Missions et fonctions du référent-handicap
 - Expertise et expérience
 - Groupes de travail : développer une expertise par une analyse de cas et par une conduite de projet
 - Suivi personnalisé

Module n°5 : Adapter pour insérer

Durée : 3 jours (18-19 mai + autre date à définir).

- Contenus** :
- Politique d'insertion et adaptation
 - Insertion et aménagements
 - Handicap et technologies : Inclusion ou exclusion ?
 - Suivi personnalisé

Module n°6 : Évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles

Durée : 2 jours (25-26 juin).

- Contenus** :
- Évaluation du niveau d'expertise : conduite de projets
 - Soutenance du mémoire professionnel